

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

1 7 ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires étrangères

– Table ronde, à strict huis clos, sur les derniers développements de la situation au Mali, avec la participation de M. Mamadou Ismaïla Konaté, avocat et ancien ministre de la justice et des droits de l'homme de ce pays, de 2016 à 2017, M. Alain Antil, directeur du centre Afrique subsaharienne de l'Institut français des relations internationales (IFRI), et M. Francis Kpatindé, maître de conférences à Sciences Po Paris2

– Information relative à la commission2

Mercredi

13 mai 2026

Séance de 10 heures 30

Compte rendu n° 63

SESSION ORDINAIRE 2025-2026

**Présidence de
M. Bruno Fuchs,**
Président



La commission procède à une table ronde, à strict huis clos, sur les derniers développements de la situation au Mali.

La séance est ouverte à 10 h 30.

Présidence de M. Bruno Fuchs, président.

Après avoir entendu successivement les analyses de **M. Mamadou Ismaïla Konaté, avocat et ancien ministre de la justice et des droits de l'homme du Mali de 2016 à 2017**, de **M. Alain Antil, directeur du centre Afrique subsaharienne de l'Institut français des relations internationales (IFRI)**, et de **M. Francis Kpatindé, maître de conférences à Sciences Po Paris**, prennent successivement la parole pour intervenir et poser des questions au cours des échanges **M. le président Bruno Fuchs, M. François Hollande (SOC), M. Jean-Louis Roumégas (EcoS), Mme Carole Guillerm (Dem), M. Laurent Mazaury (LIOT), M. Michel Guiniot (RN), M. Pierre Pribetich (SOC), M. Guillaume Bigot (RN), Mme Laetitia Saint-Paul (HOR) et Mme Sophia Chikirou (LFI-NFP).**

En raison du huis clos, la teneur des propos tenus au cours de cette réunion ne donne pas lieu à une retranscription écrite, ni à un enregistrement accessible depuis le portail vidéo de l'Assemblée nationale.

Information relative à la commission

En clôture de sa réunion, la commission désigne :

- **Mme Carole Guillerm** rapporteure sur le projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de l'accord de partenariat et de coopération renforcé entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République kirghize, d'autre part (n° 2691).

La séance est levée à 12 h 40

Membres présents ou excusés

Présents. - M. Franck Allisio, Mme Clémentine Autain, M. Romain Baubry, M. Guillaume Bigot, M. Jérôme Buisson, Mme Sophia Chikirou, M. Alain David, M. Bruno Fuchs, Mme Carole Guillerm, M. Michel Guiniot, M. François Hollande, Mme Sylvie Josserand, M. Jean-Paul Lecoq, M. Christophe Naegelen, Mme Charlotte Parmentier-Lecocq, M. Jean-François Portarrieu, M. Pierre Pribetich, M. Jean-Louis Roumégas, Mme Laetitia Saint-Paul, M. Lionel Vuibert

Excusés. - Mme Nadège Abomangoli, M. Gabriel Attal, M. Bertrand Bouyx, M. Sébastien Chenu, Mme Sandra Delannoy, Mme Christine Engrand, M. Olivier Faure, M. Marc Fesneau, M. Perceval Gaillard, Mme Clémence Guetté, Mme Marine Hamelet, Mme Brigitte Klinkert, Mme Amélia Lakrafi, Mme Constance Le Grip, Mme Marine Le Pen, Mme Mathilde Panot, M. Davy Rimane, Mme Laurence Robert-Dehault, Mme Sabrina Sebaihi, Mme Michèle Tabarot, Mme Liliana Tanguy, M. Christopher Weissberg, Mme Estelle Youssouffa

Assistait également à la réunion. - M. Laurent Mazaury